Le Courrier d'Ottawa.

JOURNAL PUBLIE DANS LES INTÉRÊTS FRANCO-CANADIENS DU CANADA CENTRAL.

Deuxieme Annee

Ottawa, (H. C.) Samedi matin 24 Janvier 1863.

No XLIII.

Cartes d'Affaires

LA VUE, L'OUIE, CATARRHE

ET

LA GORGE

A. STANLEY,

OCCULISTE et AURISTE, peut-être consulté à L'HOTEL DE L'UNION. Les personnes qui lui liront peuventetre guéries en CINQ MINUTES.

Ottawa 31 juil1862.

Copie d'une lettre.

Je certifie par la présente que le Dr. Stanley a ce jour opéré sur ma surdité avec le plus grand succes. J'étais sourd depuis plusieurs années, et 15 minutes après l'opération à mon grand étonnement et plaisir j'ai regagné l'ouie. Espérant de lui prouver ma gratitude je remercie publiquement pour le bonheur dont je jouis maintenant.

J'ai 70 ans, et j'avais perdu toute espérance d'entendre de nouveau.

E. KING.
Court-House Avenue
Près de la Prison de la ville.

OTTAWA
12 Août 1862.

Copie d'une lettre

UN AUTRE TEMOIGNAGE EN FAVEUR DU Dr. STANLEY

Je certifie que le Dr. STANLEY a aujourd'hui opéré pour surdité avec son habilité ordinaire. J'étais tout-à-fait sourd de mon oreille droite depuis 30 ans, et souvent dans l'impossibilité d'entendre de chaque côté. De plus j'e tendais un bruit dans ma tête.

Ayant réussi je recommande le Dr. STANLEY et je puis ajouter qu'il n'y a point de douleur dans l'opération.

JOHNLANG Sr.
OTTAWA, 23 août, 1862.

Copie d'une lettre.

Temoignage en faveur du Dr. Stanley, Auriste & Oculiste.

Le Dr. Stanley a ce jour opérer sur mes oreilles pour surdité avec son succès ordinaire. J'était sourd depuis 30 ans à part un bourdonnement continuel dans mes oreilles qui était parfois des plus affligeant. On me recommanda au Dr. Stanley, et je suis heureux de dire qu'après avoir été sous son traitement quelque temps il à réussi à me rétablir l'ouïe, et je puis maintenant entendre aussi bien qu'avant ma surdité. Je n'ai souffert aucune douleur dans l'opération.

WILLIAM BELL.
Bellevue Farm
Nepean
OTTAWA 19 aout '62

LA VUE LA VUE

UNETTES PIROSCOPIQUES

POUR TOUTE VUE.

M UNION HOTEL.
cass ARCHERS, vient d'arriver avec un grand ortiment d'optiques.
TOttawa, 31 juillet 1862.

Mlle. S. Harrigan,
MODISTE
DE
PREMIERE CLASSE
Tient des
CHAPEAUX D'ÉTÉ,
HABILLEMENTS D'ENFANTS,
GARNITURES,
MANTEAUX, ETC. ETC
MAISON AUMOND, RUE SUSSEX,
Vis-à-vis la Rue York,
OTTAWA

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.

LA société qui a ci-devant existé entre MM. LAPIERRE et LEBEAU est dissoute de consentement mutuel.

Les affaires de la ci-devant Société seront réglées par M. S. LEBEAU seul autorisé à ces effet.

CHS LAPIERRE
S. LEBEAU.

Otpt. '62.

FORT WASHINGTON.

170eme rue et Kingsbridge Road, NEW-YORK.

INSTITUTION FRANCAISE
dirigee par
MM. LESPINASSE & ESTEVEZ Jr.

Tous les élèves de l'établissement parlent et écrivent trois langues: le français, l'anglais et l'espagnol plusieurs d'entre eux parlent en outre l'allemand.

Les mêmes soins seront toujours apportés à l'étude des langues vivantes et mortes, tandisque l'étude des sciences va prendre un nouvel essor.

Préparation à l'école centrale, à l'école impériale des Mines et à l'école de commerce de Paris, ainsi qu'aux différentes écoles d'ingénieurs des Etats Unis.

BOIS ET FORETS.

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE
Québec 28 Octobre, 1862.

AVIS est par les présentes donné que des permis pour la coupe de bois sur les terres publiques, vacantes et dispersées, situées dans les anciens townships, dans les territoires qui sont mentionnés plus bas, seront accordés, le et après le VINGT NOVEMBRE prochain, par les Agents respectifs des Bois de la Couronne à ceux qui demanderont à en obtenir. Lorsque deux ou plusieurs demandes seront faites pour le même lot ou les mêmes lots, ceux qui les feront seront tenus d'offrir un bonus en sus de la simple rente foncière. Le Bonus et la rente foncière devront être payés sous un certain nombre de jours donné qui sera déterminé par l'Agent. Si non, le permis sera accordé au plus haut enchérisseur suivant.

TERRITOIRES.	AGENTS. ADRESSES.
Ottawa Inférieur,	C. E. BELLE, Montréal, C.E.
Ottawa supérieur,	A.J. RUSSELL, Ottawa, C.O.
Ontario,	JOS. F. WAY, Belleville, C.O.
Péninsule du Canada, O	AW. POWELL, Windsor C.O

WM. McDOUGALL,
Commissaire

EXCHANGE HOTEL

RENFREW C. O.

Tenu par

CHS. HUDSON

Les voyageurs trouveront à cet hotel tout le comfort désirable.

3 Dec. 1862.

PRIX DU MARCHE DE MONT REAL.

16, Janv. 1863.

		s.	d.		s.	d.
FLEUR—de blé....	₩ quint..	13	0	@	13	6
	d'avoine.. —— ..	10	0		10	6
	blé-d'inde. —— ..	6	6		7	9
GRAINS—Blé.....	₩ minot..	5	0		5	6
	Pois..... —— ..	4	3		4	6
	Orge..... —— ..	3	9		0	0
	Avoine... —— ..	1	9		2	0
	Sarrasin.. —— ..	2	0		2	3
	Lin..... —— ..	8	6		9	0
	Mille..... —— ..	9	0		10	0
LEGUMES—Patates	₩ poche..	2	9		3	0
	Fèves.... minot.	7	6		8	0
LAITERIE—Œufs..	₩ douz..	1	0		1	2
	Beurre frais ₩ ℔	1	0		1	3
	" salé—— ..	0	8		0	9
VOLAILLE—Dindes	₩ —— ..	4	0		5	0
	Oies..... —— ..	4	0		5	0
	Canards.... ..	2	6		3	0
	Poulets .... —— ..	1	3		2	0
	Pigeons.... —— ..	0	9		0	10
VIANDES—Bœuf....	₩ ℔ .	0	3		0	7
	Lard..... —— ..	0	4		5	0
	Agneau ... ₩ qr...	2	0		3	0
	Mouton.... livre..	7	6		10	0
	Veau..... —— ..	5	0		15	0
	Bœuf..... p 100 ℔	20	0		35	0
	Cochon .... —— ..	22	0		23	9

Hambourg, Southampton, Londres et le Havre

Les bateaux à vapeur en fer de la compagnie d paque bot hambourg—américaine partiront d New-York pour Hamburg via Southampton bec la malle des Etats-Unis et des passagers per le Hâvre, Londres, Southampton et Hamverg comme suit;

Borussia, capitaine N. Trautmann, le 4 oct.
Sasconia, capitaine H. Ehlers, le 18 oct.
Bavaria, capitaine E. Mieer, le 1er nov.
Hammonia, capitaine H. F. Schnenssen le 15 nov.
Teutonia, capitaine H. Taube, le 29 nov.

Première cabine: $115—Seconde cabine: $70—Entrepont $40.

'dresser à C. B. ICH D & BOAS.
151, Broadway, w-York.

28 août '62.—3. m.

IMPORTANT

POUR QUI VEUT ETABLIR UN COMMERCE A LA CAMPAGNE.

Le Soussigné, ayant décidé de se retirer des Affaires, offre en vente son FONDS de MAGASIN, consistant en un ASSORTIMENT GENERAL, dans le VILLAGE de CURRAN, au centre du Township de North Plantagenet, Comté de Prescott.

De plus, ensemble ou séparément, son ETABLISSEMENT, compregant 75 acres de terre moins 5 acres pris et bâtis en lots de Village, situé en face de l'Eglise, dont moitié dans un bon état de culture donnant de bons bénéfices et entourée d'une Clôture en Boulins de Cédre très-bien finie, avec deux Maisons, plus une Grange et Ecurie neuves; l'autre moitié couverte partie par une Sucrerie et partie de Fresne, Cédre et autres Bois mêlés.

Une personne désirant ouvrir un Magasin à la Campagne, ne pourrait trouver à se placer avec une meilleure chance de faire un Commerce sûr et profitable; de plus, l'acquéreur aurait le grand avantage (au moyen des Livres du Soussigné,) de connaître les bons payeurs.

Cette Propriété, qui est dans un beau site, serait encore une bonne acquisition pour un Monsieur qui aimerait à avoir une Résidence d'Eté, dans une Campagne très-salubre, possédant de bons Chemins et nombre de Sources Minérales différant dans leurs compositions et réputées les meilleures du Canada, et ayant une communication facile et agréable avec Montréal et Ottawa, outre que le Village possede un Bureau de Poste tenu par le Soussigné, communiquant tous les jours de la semaine avec Montréal et Ottawa en été et trois fois la semaine en hiver.

Le Soussigné offre encore en vente 30 acres de terre en bois, à environ 15 acres du Village.—De plus, 50 acres à 1½ mille, dont moitié en culture une Grange; outre plusieurs autres Lots qu'il est chargé de vendre à Commission.

Le tout sera vendu à des termes faciles et des titres incontestables seront fournis.

'adresser au Soussigné personnellement ou pa lettre affranchie.

PHILIPPE GAREAU.
Curran, 18 Sept. 1862.

HUITRES!! HUIRES!!

HUITRES FRAICHES!!!

Raçues trois fois par semaine au

ta Resurent Lafontaine,

Ot awa 15 Oct. 1862.

LO TEMS ROYALE DE LA

HAVANE,

Dirigee par le gouvernement Espagnol.

Les prix sont payés comptant. On fournit ous les renseignements demandés.

On échange les doublons au taux le plus élevé

TAYLOR & Cie.,

Banquiers, 16, Wall street, New-York.
Ottawa, 25 oct. 1862.

Papier medicamente de Gayety,
POUR LES CABINETS INODORES.

LISEZ ET APPRENEZ CE QUE CHACUN LE PAPIER ORDINAIRE.—Il y a nombre de personnes qui semblent avoir juré leur propre destruction, physique ou mentale, en, négligeant de faire attention aux chose les plus ordinaires. Peu de personnes voudraient croire qu'une belle carte ameublement contient une quantité d'arsenic emêlés d'autres ingrédients chimiques, qui se font e fait usage un peu régulièrement, communiquent leur poison d'une manière fatale. Tous les papiers à imprimer ou à écrire contiennent soit de l'huile vitriollée, de lachlorure de chaux, de la potasse, du soda, de l'oxyde d'aluminium, de la chaux, de l'outre-mer et de l'acide oxalique. Le papier blanc contient une partie ou le tout de ces dangereux poisons, tandis que les papiers de couleur (excepté celui de GAYETTY, qui est couleur perle et fabrique de manière à être aussi pur que la neige) contiennent des portions de prussiate de potasse, bichromate de potasse, de l'acide muriatique, du bleu de Prusse de la couperose et et une variété d'autres articles d'une nature egalement dangereuse si pernicieuse, mais trop nombreux pour être mentionné dans cette petite annonce. Les médecins sont venus de mettre en garde la présente genération sur les dangereux. Le papier imprimé, tout le monde le sait, est un poison vomant aux tendres parties du corps. Personde ne voudrait mettre e de l'encre d'imprimerie dans sa bouche, car elle est en grande partie composée de noir de fumée; cependant on n'hésite pas à se le permettre sur certaines parties du corps ainsi qu'aux enfants, ce qui occasionne les hémorrhoides on les aggravelorsque l'on en li pus avantageux sous les raports de faire usage d'un papier fabriqué avec les materiaux les plus purs et médicaments avec grand soin, tel que le PAPIER MEDICAMENTE DE GAYETTY.

A vendre par tous les droguistes et au seul dépôt de l'inventeur.

No. 2, BEEKMAN STREET.

Batisse du *Times*, New-York.

Faites attention à la marque d'eau de linventeur qui doit se trover sur chaque feuille du véritable papier.

SITUATION DEMANDEE.

Un garçon parlant et écrivant le français et l'anglais désirerait trouverde l'occupation comme teneur-de-livres ou copiste. Quelques années d'expérience qu'il a eû dans ées branches au Bas-Canada le mettent en état de s'acquitter des obligations qui y sont attachées. S'adresser à ce Bureau ou à

J. O. Laterrière
Coin des rues King et Water.
Ottawa 14 Nov. 1862.

Loi concernant les Journaux,

1° Tout souscripteur qui ne donne pas ordre formel de discontinuer l'envoi d'un journal est censé continuer son abonnement.

2° Tout souscripteur qui ne transmet pas les arrérages qu'il doit, au moment ou il envoie son dre de discontinuation, est exposé à recevoir son journal et à payer tous les numéros transmis, jusqu'au payement de tels arrérages.

3° Tout souscripteur refusant de prendre son journal au bureau de poste, où il lui est adressé, est responsable de l'abonnement, jusqu'au payement des arrérages et ordre de renvoi; renvoyer le journal, ou refuser de le prendre au bureau de poste n'est pas l'avis que la loi requiert

4° Tout souscripteur qui change de localité, sans en donner avis au propriétarie d'un journal et qui est cause que le journal lui est adressé au bureau de poste de sa ci-devant résidence, est tenu responsable de l'envoi du dit journal.

☞ Le Bureau du *Courrier* se trouve maintenant Rue Clarence près de la Rue Dalhousie, à la résidence du Rédacteur. Les personnes qui désirent annoncer, ou transigner quelques affaires quelconques sont priées de s'adresser directement au Propriétaire-Rédacteur.

LEDUC & GIBBS

NEGOCIANTS COMMISSIONNAIRES.

CHICAGO, ILL.

A. Leduc & Cie.,

Negotiants Commissionnaires en general.

ATTENTION toute particulière dans l'achat de

LARD, JAMBON, FLEUR &.

MILWAUKEE (WIS.)

RECOMMENDATION:

Hon. JAS. SERAG, J. AUMOND, Ecr., MM, WORKMAN & GRIFFIN.

OTTAWA, 28 Août, 1862.

Litterature.

Feuilleton du Courrier d'Ottawa.

BATAILLE DE CHATEAUGUAY.

M. l'Editeur,—Il y a cinquante ans, que 300 braves donnaient à l'univers entier le spectacle d'un des plus beaux faits d'armes dont peut se glorifier notre jeune pays. Sur la frontière de leur patrie, animé du courage chevaleresque que leur avait legué leurs ancêtres et marchant sur les pas de leur valeureux chef, de Salaberry, ils repoussent et mettent en fuite une armée infiniment supérieure quant au nombre, et pleine de l'orgueil que lui inspirait ses prouesses passées. Sans doute, monsieur l'éditeur, vous avez déjà compris, et le victorieux nom de "Chateauguay" est venu involontairement se placer sur vos lèvres, ce nom rempli d'émotions et tout palpitant d'intérêt, mais hélas tombé dans l'oubli. Quoi! un demi siècle est à peine encore écoulé, nous possédons encore au milieu de nous quelques uns de ces anciens vétérans qui virent le drapeau étoilé s'enfuir devant la bravoure toute française de nos "Voltigeurs," et néanmoins la plus belle page de notre histoire est ignorée par une grande partie de la jeunesse canadienne. Cette mémorable journée qui fait pâlir l'assertion mensongère, qui met en doute la bravoure et le courage du Canadien français devrait être gravée dans le cœur de tout bon citoyen, et sa mémoire consacré par quelque marque publique qui la transmettait à la postérité la plus reculée. Il y a quelques années avec grande pompe, on posait la première pierre d'un monument élevé au Général Brock et à son Aide-de-Camp le Colonel McDonald. Pourquoi le Bas-Canada ne ferait-il pas ce qu'a fait le Haut? Pourquoi un monument, témoignage irrécusable de notre vénération, ne s'élèverait-il pas sur la tombe du héros Canadien comme sur celle du Breton? Est-ce qu'aux pleines de Chateauguay ne se rattachent pas d'aussi glorieux souvenirs qu'aux "Queenstons Heights," Oh! oui, et cependant sur le champ qui renferme les ossements de nos pères, l'œil ne rencontre pas même la simple petite croix de bois à laquelle le fils religieux peut aller suspendre une couronne de lauriers. Qu'on élève donc un marbe à ceux qui défendirent si vaillamment notre sol contre l'invasion étrangère comme à ceux tombés par la défense de nos droits civils et politiques; ou bien mieux encore, qu'un seul couvre leurs cendres à tous, et qu'il dise aux étrangers qui visitent le pays qu'arrose le St. Laurent, l'Ottawa et le Saguenay, que les Canadiens-français eux aussi, ont eu dans le passé, leurs braves et leurs martyres.

CASTOR.

Montréal, 15 janv. 1863.

P.S. Ci-inclu, vous trouverez, M. l'Editeur, le récit de l'évènement mémorable auquel je fais allusion dans la correspondance ci-dessus; j'espère que vous le publierez, persuadé qu'il sera lu avec le plus grand plaisir par vos lecteurs. Je fais l'extrait suivant d'un ancien journal. C.....

Novembre 3, 1813.

Comme un détail circonstancié de l'affaire récente sur la rivière de Chateauguay, pourrait ne pas déplaire à vos lecteurs, je vous prie d'insérer dans votre gazette l'ébauche suivante. Quelque diffuse, et quelque défectueuse qu'elle soit, comme description, elle a au moins le mérite de l'exactitude, ayant été écrit par un

TÉMOIN OCULAIRE.

L'Armée Américaine stationnée à *Four-Corners*, sous le général Hampton, après avoir si longtemps fixé l'attention de nos troupes, commença enfin à s'approcher de nos frontières, le 21 du mois dernier. Le même jour, vers 4 heures de l'après-midi, son avant-garde poussa notre piquet stationné à *Piper's Road*, à environ dix lieues de l'église de Chateauguay. Aussitôt que le major Henry, de la milice de Beauharnais, commandant à la rivière des Anglais, eut reçu avis de l'approche de l'ennemi, il en informa le major DeWatteville, et fit avancer immédiatement les capitaines Lévesques et Debartzch avec les compagnies du flanc du 5ème bataillon de la milice incorporée, et environ deux cents hommes de la division de Beauharnais. Cette force s'avança d'environ deux lieues cette nuit-là, et s'arrêta à l'entrée d'un bois au travers duquel il n'aurait pas été prudent de passer. Le lendemain au matin, de bonne heure, ils furent joints par le lieut.-col. DeSalaberry avec ses Voltigeurs, et la compagnie légère du capitaine Ferguson du régiment Canadien. Le lieut.-colonel DeSalaberry remonta à près d'une lieue sur la rive gauche de la rivière, à l'autre extrémité, et une patrouille de l'ennemi s'étant montrée, à quelque distance, il fit faire halte à sa petite force. Le lieutenant-colonel qui avait eu l'avantage de reconnaitre tout le pays au-dessus de Chateauguay dans une expédition sur la frontière américaine, quelques semaines auparavant, savait que le bord de la rivière ne pouvait fournir une meilleure position. Le bois était rempli de ravines profondes, sur quatre desquelles il établit quatre lignes de défense l'une après l'autre. Les premières lignes étaient distantes l'une de l'autre d'environ deux cents pas; la quatrième était à peu près un demi mille en arrière, et commandait sur la rive droite de la rivière un gué qu'il était très-important de défendre afin de protéger la rive gauche. Il fit faire sur chacune des ces lignes une espèce de parapet qui s'étendait à quelque distance dans le bois, pour garantir sa droite. Le parapet sur la première ligne formait un angle obtus à la droite du chemin, et s'étendait le long des détours du fossé. Toute cette première journée fut employée à fortifier cette position, qui, quant à la force, ne le cède à pas une de celles qu'on aurait pu choisir. Elle avait aussi l'avantage de forcer l'ennemi, s'il était disposé à attaquer, de traverser une grande étendue de terrain inhabité, et de s'éloigner de ses ressources, tandis qu'au contraire nos troupes avaient tout à souhait, et étaient bien soutenus à l'arrière.

La rive droite de la rivière était couverte d'un bois épais, et l'on eut aussi soin de se mettre en garde auprès du gué, et l'on posta en avant de l'autre, un piquet de soixante hommes de la milice de Beauharnais.

Le lieutenant-colonel ne borna pas son attention aux ouvrages ci-dessus. Pour assurer sa protection davantage, il ordonna à un parti de trente bûcherons, de la division de Beauharnais, d'aller en avant de la première ligne, afin de détruire les ponts et de faire des abattis. En conséquence tous les ponts furent détruits dans l'espace d'une lieue et demie, et il fut fait un abattis formidable à environ un mille en avant de la première ligne, s'étendant du bord de la rivière à trois ou quatre arpents dans le bois, où il joignait sur la droite, une terre marécageuse, ou *savanne*, par laquelle il était presqu'impossible de passer. Les quatre lignes étaient ainsi complètement à couvert. On savait bien que l'ennemi avait une dixaine de canons, et il lui devenait impossible de les amener.

C'est à la force de la position choisie et fortifiée de la sorte ainsi qu'à l'héroïsme de notre petite armée, que nous devons la victoire brillante qui a été obtenue. Les talents et l'habilité d'un officier commandant ne se distinguent pas moins sans doute, dans le choix de son terrain avant la bataille, que dans la disposition de ses troupes au fort de la mêlée, et l'on ne fera que rendre justice au lieutenant-colonel DeSalaberry en disant que lui seul doit être loué de l'*arrangement admirable établi pour la défense de son poste.*

Après que le colonel De Salaberry eut fait ces dispositions judicieuses, le major-général De Watteville vint voir son camp, et lui fit l'honneur d'approuver tout ce qu'il avait fait.

Quoique les abattis eussent été achevés le second, on tint continuellement cette endroit des partis de travailleurs, afin de le rendre encore plus formidable; on envoya des troupes en avant pour les protéger, et il y avait toujours en outre à l'arrière un piquet non-breux. Le 29 du mois passé, vers dix heures du matin, une avant-garde de l'ennemi vint à la portée du mousquet de l'abattis. Le lieutenant Guy, des Voltigeurs, qui était en front avec une vingtaine de ses hommes, fut contraint de reculer après avoir échangé quelques coups de fusils, et fut soutenu par le lieutenant Johnson, du même corps, qui commandait le piquet à l'arrière des travailleurs qui se virent dans la nécessité de retraiter, et ne se remirent pas à l'ouvrage de tout le jour.

Dès que le lieutenant-colonel De Salaberry eut entendu le feu, il partit du front de la première ligne. Il prit avec lui trois compagnies du capitaine Ferguson du régiment Canadien, qu'il déploya à la droite et à l'avant de l'abattis; celle du capitaine J. B. Duchesnay à qui il ordonna d'occuper la gauche, en s'étendant en même temps du côté de la rivière, et celle du capitaine Juchereau Duchesnay qui, avec environ 50 ou 60 miliciens de Beauharnais, fut placée derrière en potence à la gauche de l'abtis, de manière à pouvoir prendre l'ennemi en flanc, s'il avançait contre la milice de Beauharnais, sur la rive droite de la rivière. J'oubliais de dire qu'il y avait environ une vingtaine de Sauvages avec les hommes de la compagnie du capitaine Ferguson sur la droite. Le lieutenant-colonel se plaça au centre de la ligne du front. Il voyait alors devant lui un ennemi avec lequel il s'était deux fois efforcé d'en venir aux prises depuis le commencement de cette campagne; l'occasion tant désirée se présentait, et l'évènement a montré comment il a su en profiter. Entre l'abattis et la première ligne, étaient placées la compagnie de Voltigeurs du capitaine Ecuyer, et la compagnie légère du capitaine Debartzch du 5me bataillon de la milice incorporée, ayant leurs piquets de flanc sur la droite. Un gros corps de Sauvages sous le capitaine Lamothe était répandu dans le bois; à la droite du capitaine Debartzch. Le lieutenant-colonel McDonell, de l'infanterie légère de Glengarry, se transporta avec une partie de sa brigade légère de la 3me et 4me lignes, à la 1re et la 2de. Tous ces mouvements se firent avec une grande rapidité.

Sur ces entrefaites, l'ennemi commença à se former dans une grande plaine qui aboutissait presque à une pointe en front de l'abattis. Le général Hampton commandait en personne sur la rive gauche de la rivière; il avait avec lui le 10me, le 31me, et autres régiments, faisant environ trois mille ou trois mille cinq cents hommes, avec trois escadrons de cavalerie, et quatre pièces d'artillerie. Néanmoins, l'artillerie ne fut pas employée dans l'action. Un gros parti de l'ennemi se montant à environ quinze cents hommes, pénétra à travers les bois sur la rive droite de la rivière; il était composé du 4me, 33me, 35me, et des bataillons de Chasseurs volontaires. Le reste de l'armée américaine se formait derrière la force qui était sur la rive gauche.

Peu après que le colonel De Salaberry eut fait les dispositions comme on a déjà dit, une forte colonne d'infanterie s'avança par la plaine au devant delà, et le colonel voyant que cette colone s'était exposée à être prise en front et en flanc, avantage qu'il avait attendu quelque temps, il tira le première, et l'on s'aperçut que son feu avait jeté bas unofficier à cheval; c'était un bon augure. Alors il ordonna au trompette de sonner la charge, et aussitôt les compagnies du front firent un feu vif et bien dirigé qui arrêta quelques minutes la marche de l'ennemi. Il demeura quelques temps en repos, puis, faisant un tour à gauche, il se forma en ligne et dans cette position, lâcha plusieurs volées. Néanmoins, par ce mouvement, le feu de la gauche de sa ligne porta entièrement sur la partie du bois qui n'était pas occupée par nos troupes; mais le feu de sa droite fut assez fort pour obliger nos piquets à venir chercher un abri derrière l'abattis. L'ennemi prit ce mouvement pour le commencement d'une retraite, et fut bien trompé, car il ne put s'emparer d'un pouce de l'abattis. Le *huzzas* retentissaient d'un bout à l'autre de son armée: mais nous ne lui cédâmes pas même dans le combat de cris; nos compagnies du front crièrent à leur tour, et les *huzzas* furent répétés par celles de la queue, et ensuite par les troupes de la première ligne, fit jouer les trompettes dans toutes les directions pour porter l'ennemi à croire que nous étions en plus grand numbre. Cette ruse de guerre eut l'effet désiré, car nous avons ensuite appris des prisonniers, qu'ils estimaient notre force à 6 ou 7000 hommes. Après ces clameurs mutuelles, on tira pendant quelques volées de part et d'autres. L'ennemi n'essaya pas une fois de pénétrer dans l'abattis—Il continua cependant son feu qui fut rendu à propos, particulièrement par ceux de la gauche. Peu après, il commença là se ralentir, comme si l'attention de l'ennemi eut été dirigé de l'autre côté de la rivière. Là, les trompettes, qui étaient au front, donnèrent le signal d'avancer en conséquence de quelques manœuvres, et le lieutenant-colonel McDonell, curieux d'ajouter de nouveaux lauriers à ceux qu'il avait déjà cueillis à Ogdensburgh, vint de la première et seconde ligne avec la compagnie du capitaine Lévesque, comme je crois, et une autre.

Vers la fin de l'engagement sur la rive gauche, l'ennemi qui sur la droite avait fait reculer les miliciens de Beauharnais, commença sur notre gauche un feu vif qui lui fut rendu par la gauche de la compagnie du capt. J. B. Duchesney, et la droite de celle du capitaine Juchereau Duchesnay. Alors le lieutenant-colonel DeSalaberry ordonna au lieutenant-colonel McDonell, qui avait repris sa position, d'empêcher l'ennemi d'avancer. Le capitaine Daly, qui fut choisi pour ce service, traversa au gué, emmena avec lui les restes de la milice sédentaire de l'autre côté, et s'avança avec rapidité le long de la rivière.

Le feu de l'ennemi ayant presque cessé à l'abattis, et le lieutenant-colonel DeSalaberry voyant que l'action allait devenir sérieuse sur la droite, laissa sa situation au centre du front, et se plaça sur la gauche avec les troupes jetées derrière en potence. Là, il monta sur un gros tronc d'arbre, et quoique très-exposé au feu de l'ennemi, l'examina de sang froid avec la longue-vue. Alors, il donna ses ordres en français au capitaine Daly, et lui enjoignit de répondre dans la même langue, afin de n'être pas entendu de l'ennemi. Le capitaine Daly poussa vaillamment les ennemis devant lui pendant quelque temps; mais se ralliant sur leurs troupes de derrière qui étaient presque en ligne avec la force sur la rive gauche, ils attendirent son approche, et reçurent avec un feu bien entretenu. Il fut blessé dès l'abord, nonobstant sa blessure, il continua de pouseer en avant avec sa compagnie, et dans le temps qu'il encourageait ses hommes, et par ses paroles et par son exemple, il fut blessé pour la seconde fois, et tomba. Le capitaine Bruyère, de la milice de Beauharnais, fut aussi blessé dans le même temps, mais légèrement. Leurs hommes, n'étant plus en état de résister à une force si supérieure, furent contraints de reculer, ce qui se fit dans un fort bon ordre, sous le commandement du lieutenant Shhiller; et l'on entendit, encore une fois, les cris joyeux des ennemis, mais leur joie fut celle d'un moment; car ils ne furent pas plutôt arrivés vis-à-vis de la potence, que, par l'ordre du lieutenant-colonel De Salaberry, les troupes qui se trouvaient là, firent sur eux, un feu vif et bien dirigé, qui les arrêta tout-à-coup dans leur marche hardie, et les mit dans la plus grande confusion. Vainement tâchèrent-ils de résister; ils se dispersèrent et retraitèrent avec précipitation. Il était alors environ deux heures et demie de l'après-midi, et le général Hampton voyant que ses troupes sur la rive droite ne réussissaient pas mieux que celles de la rive gauche, ordonna à ces dernières de retraiter après être demeurés inactives pendant près d'une heure, bien qu'elles fussent assaillies de temps à autre, par nos escarmoucheurs qui étaient parfaitement à couvert dans l'abattis. Nos troupes restèrent dans leur position, et couchèrent, cette nuit-là, sur le terrain qu'elles avaient occupé durant la journée. Le lendemain, au point du jour, elles furent rentoncées par la compagnie de Voltigeurs du capitaine Rouville, et la compagnie de grenadiers du capitaine Lévesque du 5me bataillon de la milice incorporée, et de soixante hommes de la division de Beauharnais, le tout sous le commandement du lieutenant-colonel McDonell. Ce fut à cet officier distingué que le lieutenant colonel DeSalaberry confia le soin de la défense de l'abattis. On poussa des piquets à deux milles plus avant qu'on avait encore fait; la journée se passa dans l'attente d'une seconde attaque; mais nul ennemi ne se montra. Ses piquets étaient postés de telle sorte qu'une vingtaine d'hommes tombèrent entre nos mains sur la rive droite de la rivière. On trouva aussi, sur cette même rive, une grande quantité de fusils, de tambours, de havresacs, de provisions, &c., Tout indiquait fortement dans quel désordre l'ennemi avait été jeté, et avait effectué sa retraite. Nos troupes enterrèrent plus de 40 de leurs gens, outre ceux qu'ils enterrèrent eux-mêmes, et parmi lesquels se trouvaient deux ou trois officiers de distinction. On trouva deux chevaux morts sur la rive gauche, et l'ennemi emmena dans des charriots plusieurs de ses blessés de ce côté de la rivière.

Le 28 au matin, le capitaine Lamothe avec environ 150 sauvages, alla reconnaître l'ennemi, qui, suivant le rapport du colonel Hughes des ingénieurs, avait abandonné son camp le jour précédent. Un parti des miliciens de Beauharnais soutenu par le capitaine Debartzh, brûla et détruisit les ponts nouvellement érigés à un mille de l'ennemi qui avaient transporté son camp à environ une demi-lieue de *Piper's Road* c'est-a-dire, à environ deux lieux de sa première position. Le capitaine Lamothe pénétra le bois avec ses sauvages, et malgré l'infériorité de sa force cet officier actif et zélé engagea un combat partiel avec l'ennemi qui eut un homme tué et sept blessés.

Le 30. un parti de chasseurs Sauvages, sous le capitaine Ducharme, donna avis que l'ennemis avait le 29 abandonné son camp à *Pipe's Road* dans le plus grand desordre, et était sur le chemin des quatre fourches.

Ici fini l'expédition du général Hampton contre le Bas-Canada. Je me suis étendu dans la description de la scène du combat de la position et des mouvements des troupes engagées, sans craindre de lasser la patience du lecteur. Sur un tel sujet l'attente empressée d'un public Canadien recherchera naturellement avec anxiété toute espèce d'information, et dans un démêlé aussi difficile et aussi mémorable, il n'est pas de circonstance, quelque petite que soit, qui n'ait son intérêt particulier.

D'après toutes les informations qu'on a pu tirer des prisonniers, il paraît que l'intention de l'ennemi était de s'avancer par la rivière de Chateauguay jusqu'aux bords du St. Laurent pour y atteindre la co-opération du général Wilkinson qui devait prendre Kingston dans sa route en descendant.

"*Rusticus expectat dum defluat amnis.*"

On a aussi appris des prisonniers que la force de l'ennemi se montait à 7,000 hommes d'infanterie, 400 de cavalerie et 10 ou 12 pièces de canon.

Le lecteur éloigné ou imbu de préjugés ne croira peut-être pas que toute la force engagée de notre côté n'excédait pas 300 hommes; mais c'est le fait, nous l'affirmons sans crainte d'être contredit. Le reste de notre armée *était en réserve par derrière.*

Il est tout-à-fait flatteur de pouvoir ajouter que ces trois cents hommes et leur brave commandant étaient tous Canadiens, à l'exception du brave capitaine Ferguson, de trois hommes de sa compagnie, et de trois officiers appartenant à d'autre corps. Qu'on le dise toutes les fois qu'on fera mention de la bataille de Chateauguay, et il faudra que le préjugé cache sa tête hideuse et que les murmures de la malveillance soient etouffés par la honte et la confusion.

Les officiers et soldats engagés dans cette journée mémorable, se sont tous couverts de gloire. Le capitaine Ferguson de l'infanterie légère du régiment Canadien, et les